



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

Les Unions de professions libérales d'Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent pour le Mois Sans Tabac

L'AURA, association de plusieurs URPS en Auvergne-Rhône-Alpes, s'engage chaque année dans l'opération Mois Sans Tabac (#MoisSansTabac) auprès des professionnels de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce grand défi collectif national consiste à accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée d'un mois, généralement novembre. La durée de 30 jours correspond à la période critique du sevrage. Par son ampleur et sa visibilité, l'opération a pour objectif d'augmenter le nombre d'arrêts du tabac avec un effet d'émulation.

L'AURA agit avec d'autres partenaires, comme les médecins et pharmaciens, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les associations de patients... Elle organise des réunions de sensibilisation des professionnels, comme cette année à Clermont-Ferrand le 17 octobre et à Lyon le 23 octobre. En 2020, ces réunions se tiendront aussi à Annecy et Valence.

« Nous constatons à chaque fois le besoin d'information et de formation, d'accompagnement des acteurs de santé désireux de s'engager dans des actions de sevrage tabagique au service de leurs patients, observe Lucien Baraza, président de l'AURA ; et si nos métiers sont différents, ils sont complémentaires. Si chaque patient est unique, son objectif reste le même lorsqu'il s'engage dans le sevrage tabagique : vivre sans tabac ! »

L'AURA organise aussi des séances de coaching de patients. L'association a également réalisé un document d'information qui permet aux professionnels de santé d'accompagner leurs patients de manière professionnelle, selon une méthodologie précise, avec « les mots pour le dire » et la méthode pour avancer. Ce guide a été élaboré à partir de la séance de formation à la tabacologie animée le 23 octobre à Lyon par le Dr Marie Malécot, médecin tabacologue ; Armelle Cazanave, infirmière libérale et hypnothérapeute ; Martine Chemisky, sage-femme et tabacologue ; Philippe Joud, masseur-kinésithérapeute, spécialiste de kinésithérapie respiratoire.

Réservé aux professionnels, document disponible auprès de l'AURA : contact@association-aura.fr



À propos de l'AURA (Association des unions régionales des professionnels de santé libéraux d'Auvergne-Rhône-Alpes)

En Auvergne-Rhône-Alpes, les URPS de sept professions ont créé, en 2013, l'AURA (Association des Unions Régionales de Professionnels de la Santé de Rhône-Alpes) afin d'assurer ensemble la défense de leur exercice professionnel libéral. L'AURA regroupe les URPS des Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres, Podologues, Sages-femmes. L'association leur permet de mutualiser des locaux et des moyens, et surtout d'engager des travaux en commun au service de la santé publique en Auvergne Rhône-Alpes.

Partenaires :

